

219C2464  
FR0013181864-FS1052

27 novembre 2019

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

<p><b>CGG</b></p> <p>(Euronext Paris)</p>
---

Par courrier reçu le 26 novembre 2019, la société de droit suisse UBS Group AG (Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich, Suisse) a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 novembre 2019, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CGG et détenir, directement et indirectement, 35 512 657 actions CGG<sup>1</sup> représentant autant de de droits de vote, soit 5,002% du capital et 5,001% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
UBS AG	33 448 518	4,71	33 448 518	4,71
UBS Switzerland AG	2 035 926	0,29	2 035 926	0,29
UBS Europe SE	26 422	0,004	26 422	0,004
UBS Securities LLC	1 791	ns	1 791	ns
<b>Total UBS Group AG</b>	<b>35 512 657</b>	<b>5,002</b>	<b>35 512 657</b>	<b>5,001</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CGG hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 34 513 800 actions CGG réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1<sup>er</sup> alinéa) :

- 5 332 548 actions CGG faisant l'objet d'une faculté de rappel à tout moment par suite de la conclusion d'un prêt de titres portant sur lesdites actions CGG ; et
- 29 181 252 actions CGG faisant l'objet d'une faculté de rappel à tout moment par suite de leur transfert à titre de *collateral*.

Le déclarant a par ailleurs précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, 39 423 actions CGG (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1<sup>er</sup> alinéa) résultant de la conclusion d'un contrat « *equity swaps* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance le 10 octobre 2023 et portant sur autant d'actions CGG.

<sup>1</sup> Dont 1 791 actions sous-jacentes à des ADR.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 709 951 880 actions représentant 710 088 993 droits de vote.